

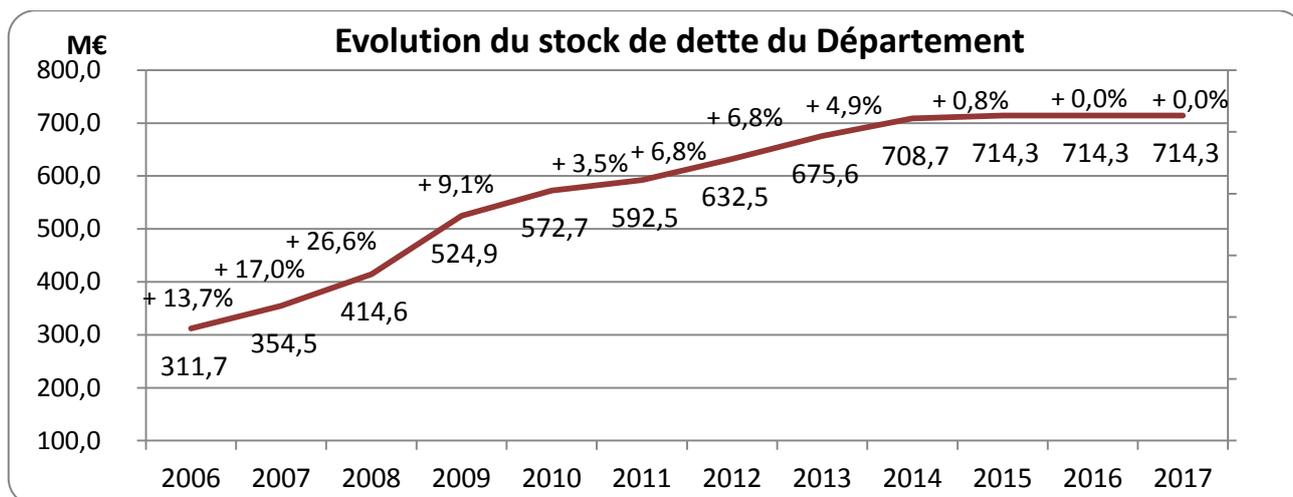
Grâce aux efforts réalisés depuis 2015 et à l'anticipation du budget 2017 voulue dès la préparation du budget primitif pour 2016, le projet de budget pour 2017 présente une situation financière du Département rétablie et stabilisée. Ce projet de budget s'inscrit dans la stratégie de mandat fixée par l'Exécutif et sa majorité : sans hausse d'impôt ni hausse de dette, avec un budget de 1,1 milliard d'euros, faire en sorte que le Département accompagne au quotidien les Bas-Rhinois et soit acteur de l'aménagement et du développement des territoires.

Le budget 2017 comporte des nouveautés : les transferts de compétences à l'Eurométropole de Strasbourg et à la Région Grand Est et une nouvelle segmentation stratégique qui permet une nouvelle lecture des politiques départementales plus adaptée aux évolutions institutionnelles et financières récentes et au projet politique de l'Exécutif élu en 2015.

### 1. Des choix clairs et responsables

- Pas de hausse d'impôt : le Taux de Foncier Bâti à 13,18% est le 10<sup>ème</sup> taux le plus bas de France.

- Pas de hausse de dette : stock de dette plafonné à son montant de fin d'exercice 2015, soit 714,3 M€.



## 2. Une situation financière saine et stabilisée malgré la baisse des dotations d'Etat

Ci-dessous le tableau de synthèse des grands équilibres du budget primitif 2017 :

Grandes masses du BP 2017 (en M€)		Pour mémoire BP 2016	BP 2017
Section de fonctionnement	Recettes de fonctionnement (A)	931,5	895,7
	Dépenses de fonctionnement (B)	847,2	815,4
	Epargne brute (C = A - B)	84,3	80,2

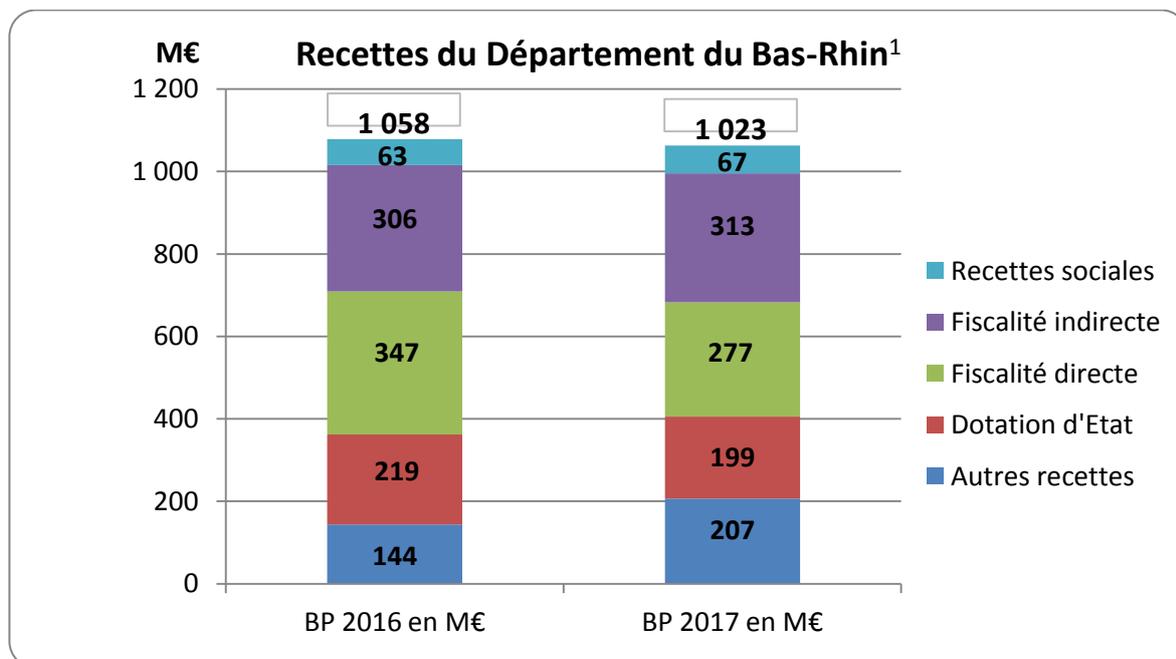
Section d'investissement	Epargne brute (C)	84,3	80,2
	Remboursement du capital de la dette (D)	68,3	67,8
	Epargne nette (E = C - D)	16,0	12,4
	Recettes propres d'investissement (F)	38,4	39,7
	Appel à l'emprunt (G)	68,3	67,8
	Dépenses opérationnelles d'investissement (H)	122,7	120,0

## 3. Les chiffres importants

- Recettes

Les recettes de fonctionnement s'établissent au BP 2017 à 895,7 M€, contre 931,5 M€ au BP 2016, soit une baisse globale de -35,8 M€. Cette évolution s'explique par le changement du pourcentage de CVAE attribué aux Départements.

Près de 40 M€ de recettes d'investissement sont également prévus et l'appel prévisionnel à l'emprunt inscrit est de 67,8 M€.



<sup>1</sup> Dont emprunts nouveaux mais hors remboursements anticipés d'emprunts.

- Dépenses

- Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 815,4 M€, contre 847,2 M€ au BP 2016, soit -31,8 M€. Cette évolution s'explique par le transfert de la compétence transports à la Région Grand Est au 1<sup>er</sup> janvier 2017.
  
- Le Département investit 120,0 M€ pour :
  - o Ses propres projets : 69,8 M€
  - o Soutenir les projets des partenaires : 50,2 M€